

Document cadre pour un Espace National de Concertation pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

Éléments pour un Préambule

Considérant les **grandes conférences internationales** lors desquelles ont été débattus d'une part, les rapports entre l'environnement et l'activité humaine, et d'autre part, le rôle que doit jouer l'éducation pour éclairer les choix des citoyens, à savoir :

- Le sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992),
- Le sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg (2002),
- La stratégie de Vilnius définie en 2005 par la commission des Nations Unies pour l'Europe dans le cadre de la Décennie de l'éducation en vue d'un développement durable de l'UNESCO (2005-2014).

Et s'appuyant sur les **textes qui précisent la place de l'EEDD en France**, notamment :

- Le Plan National d'Action pour l'éducation à l'environnement (2000)
- Les documents cadres multi-acteurs validés sur les divers territoires français (depuis 2002)
- La Stratégie Nationale du Développement Durable (2003, actualisée en 2006)
- La charte de l'environnement adossée à la Constitution de la République française (2005)
- Les prescriptions proposées dans le cadre du Grenelle de l'environnement (2008).

Les **acteurs nationaux** qui contribuent à la sensibilisation, l'information, la formation et à l'éducation à l'environnement et au développement durable reconnaissent l'importance de travailler en partenariat et s'engagent à mettre en place un espace national de concertation visant à développer et à renforcer l'efficience de l'EEDD.

Aujourd'hui, les signataires s'accordent sur :

Éléments pour des objectifs communs

L'espace national de concertation aura pour objectif de mettre en synergie les expertises et les compétences des partenaires membres, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une démarche partagée visant à développer et à renforcer une EEDD à l'échelle nationale et ce pour doter le citoyen et tous les acteurs, de connaissances et de compétences qui les rendront mieux à même d'œuvrer en faveur d'un développement durable.

Dans le respect des champs de compétences et des spécificités de chacun, et en se basant sur les travaux et besoins émergeant des dynamiques territoriales de concertation, les signataires poursuivent les objectifs suivants :

- **Participer** à la sensibilisation, l'information, la formation et l'éducation tout au long de la vie de toute la population en matière d'EEDD,
- **Echanger** sur les objectifs et stratégies de chaque acteur dans le but de les mettre en lien et en cohérence,
- **Trouver des réponses collectives** aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain,

Signature du document cadre pour la mise en œuvre d'un Espace National de Concertation pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

- **Organiser** des moments ou espaces de concertation et d'échanges territoriaux plus structurés et plus nombreux,
- **Favoriser la mutualisation des ressources et faciliter la circulation de l'information**, entre autres avec les espaces de concertation existants au niveau des territoires
- **Suivre et évaluer** de manière continue les actions engagées dans ce cadre.

Eléments pour des valeurs et principes partagés

L'EEDD est une éducation qui met au **premier plan les valeurs** et tend à faire prendre conscience que **la terre est un bien commun** dont nous devons prendre soin dans sa diversité. Elle promeut les principes constitutionnels basés notamment sur la **solidarité, l'égalité, la liberté, l'éthique, le respect mutuel, la responsabilité** entre les femmes et les hommes, les générations et les territoires.

L'EEDD s'inscrit dans une **approche globale du développement durable** dans ses composantes écologique, économique, sociale et culturelle et se base sur les principes suivants :

Principes relatifs aux publics concernés

- **S'adresse à tous, à tous les âges et moment de la vie** ; les enfants et les jeunes dans le cadre de l'école, de leurs loisirs. Les adultes dans le cadre professionnel ou dans la vie quotidienne et cela à tout niveau de responsabilité et de possibilité d'action.
- **Intéresse tous les acteurs** politiques, économiques et sociaux installés durablement ou temporairement sur le territoire national.

Principes relatifs à la méthode

- Se fonde sur une **éducation au choix**, et non pas un enseignement des choix, fondée sur la connaissance, la raison, l'esprit critique, le débat et l'engagement individuel et collectif.
- S'appuie notamment sur des **pédagogies actives**, basée sur la pratique de terrain, le travail de groupe, la transdisciplinarité.
- S'appuie sur des **connaissances scientifiques existantes et construites au cours de l'action**.
- S'appuie sur l'**exemplarité** et favorise la mise en place d'actions telles que l'écoresponsabilité, la responsabilité sociétale, les démarches intégrées de développement durable.
- Se réalise dans un souci constant de **qualité et d'efficacité sur le terrain**. Les dispositifs, actions et résultats doivent être **évalués dans la durée**.

Principes relatifs à la gestion globale

- S'intègre dans la **gestion globale des territoires, du local au planétaire**, plaçant l'individu au centre des stratégies politiques de gestion du territoire.
- Se fonde sur le **partenariat et un processus de concertation large** pour s'inscrire dans un parcours d'apprentissage cohérent tout au long de la vie et garantir la participation et l'implication de tous les acteurs.

Signature du document cadre pour la mise en œuvre d'un Espace National de Concertation pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Engagements

En signant le présent document nous nous engageons à :

- **Participer à la mise en place de l'Espace national de concertation** et suivre les travaux dans un esprit de partage et de mutualisation,
- **Contribuer à l'élaboration du cadre, des modalités de fonctionnement et de travail** (modalités de prise de décision et d'animation, modalités de travail, moyens, modalités d'évaluation,...) **dans un souci de représentativité, de neutralité et d'efficacité,**
- **Prendre part à la définition et à la mise en œuvre d'un programme de travail annuel ou pluriannuel** visant à développer l'EEDD et à renforcer son efficacité à toutes les échelles territoriales, en s'appuyant notamment sur les travaux des Assises territoriales et des Assises Nationales 2009 de l'EEDD et sur les objectifs de la Stratégie nationale de développement durable 2009/2013,
- **Contribuer aux objectifs** de l'Espace national de concertation et valoriser ces travaux au sein de nos organisations.

A Caen, le 29 octobre 2009.

Les signataires

Pour l'Etat :

- le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, pour le Ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO, Monsieur le Préfet de Région Basse Normandie, Christian LEYRIT,



- le Haut commissaire à la jeunesse, Martin HIRSCH, p/o Fabienne COBLENCÉ, Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Pour le Haut commissaire à la jeunesse
Fabienne Coblenca

- l'ADEME, pour le Président Philippe VAN DE MAELE, Pascal CORTE, Directeur régional ADEME Basse Normandie,



Signature du document cadre pour la mise en œuvre d'un Espace National de Concertation pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Pour les Collectivités territoriales et locales :

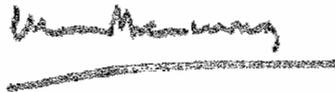
- la Ville de CAEN, le Maire, Philippe DURON,



- la Région Basse Normandie, le Président, Laurent BEALIVAIS,



- l'Association des Régions de France, pour le Président, Laurent BEAUVAIS,



- l'Association de Promotion et de Fédération des Pays, la Directrice, Catherine SADON,



Pour la société civile, les organisations membres du CFEEDD :

Les syndicats :

- le SGEN-CFDT, la Secrétaire nationale, Bernadette PEIGNAT,



Les associations :

- l'Association Française d'Astronomie (AFA), Michael LEBLANC,

- l'Association Nationale Les Petits Débrouillards, Marc GUSTAVE,



- les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives (CEMEA), Myriam FRITZ LEGENDRE,



- la CIOF-Ten, le Président Christian ROMANEIX,

Pour la reconnaissance d'un champ concurrenciel dans certains départements de l'EEED.

- le Comité 21, la Directrice générale, Dorothee BRIAUMONT,



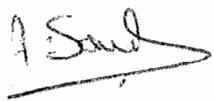
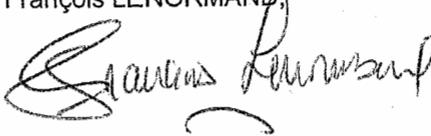
- les Eclaireuses et Eclaireurs de France, la Déléguée régionale, Véronique GAILLARD,



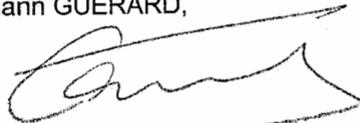
- la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF), Martine MAGNIER,



- la Fédération nationale des clubs CPN "Connaître et Protéger la Nature, la trésorière Amélie SANDER et le Vice-président, François LENORMAND,

- la Fédération Nationale des Francas, le Délégué national en charge de la région Basse Normandie, Johann GUERARD,



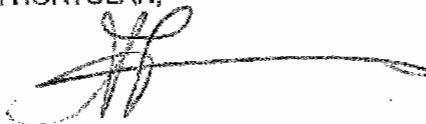
- la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (FEEE), le Directeur, Thierry LEREVEREND,



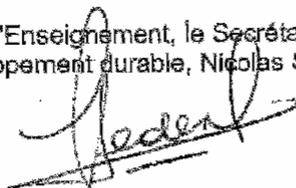
- France Nature Environnement (FNE), Brahim BOUFROU et Annick NOEL,

- L'Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (Ifree), le Président, Michel HORTOLAN,



- La Ligue de l'Enseignement, le Secrétaire National chargé de l'éducation à l'environnement et du développement durable, Nicolas SADOUL,



- Planète Sciences, la Vice présidente, Aline CHABREUIL,

- le Réseau Ecole et Nature (REN), le Co-président, Philippe RABATEL,



- le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD), le Vice président Timothée ELKIHÉL,



- les Scouts et Guides de France, le Délégué général, Philippe BANCON,



- Supagro,

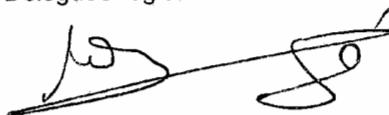
- l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE), le Président, Yvon BEC,



ch Bolland

Pour les Entreprises :

- Groupe La Poste, Agnès GRANGE, Déléguée régionale Basse Normandie,



- Eco-emballages, Jean DEVISME, Directeur régional Ile de France,

- Lyonnaise des eaux- Suez environnement, Hélène VALADE, Directrice développement durable,

Pour les plateformes régionales de l'EEDD :

- la Plateforme régionale de concertation pour l'EEDD en PACA, Catherine NICOLAS, co animatrice de la plateforme,

